PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : Z003247913

NATURE DU CONTRÔLE
Contre-visite

(3) DATE DU CONTRÔLE
02/10/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL
26060192

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
31/03/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S028Z053

(9) RAISON SOCIALE : CONTROLE TECHNIQUE CHARTRES P L
C.C.T.T. SARL

(3) COORDONNÉES : 61 - 57 bis RUE DE BEAUCE
28110 LUCE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 028Z7003

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise
BS-438-HH (F)	24/11/2011	30/11/2006

Marque	Genre	Carrosserie
HEULIEZ	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VJ1PS09D100001436	M3

Type/CNIT	Énergie
PS09D1	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
701 310

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide

CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : 26060184 DATE : 01/10/2026

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : S028Z053

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique.

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

0.2.1.c.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles
0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme
4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse (Arrière Gauche)
6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Inférieur)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Codes(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2202 P2205

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (<= 0.76 m-1)
C1 : <0.10 m-1 C2 : <0.10 m-1

Frein de service :
Efficacité globale (>=50%) : 69%
Efficacité par essieu : E1 : 66% E2 : 70%
Déséquilibre (<20%) : E1 : 11% E2 : 1%

Frein de stationnement : Efficacité (>=18%) : 33 %

Frein de secours :
Efficacité globale (>=25%) : 33%
Efficacité par essieu : E2 : 52%
Déséquilibre (<30%) : E2 : 1%